Publié le 3 décembre 2015

La Fédération des Epl fait le plein d’actions pour 2016

Le Bureau de la Fédération a adopté le 19 novembre le plan d’action pour l’année 2016. Inspiré du projet Epl Territoires 2020, il tient compte également des orientations du mandat de Jacques Chiron. Rencontre avec le Président, un an après son élection.

Ce plan d'action, qu'exprime-t-il ?Ce n'est pas le premier du genre. Il traduit pour la 4e année la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de la Fédération "ET 2020". L'année 2016 sera d'ailleurs l'occasion de faire un bilan à mi-parcours de ce projet d'entreprise, de prendre la mesure des changements de la FedEpl et de son environnement et d'ajuster ses objectifs sur le chemin restant à parcourir. Le plan d'action que le Bureau vient d'adopter n'est pas daté pour autant. Il intègre un certain nombre de nouveautés, en particulier les messages et souhaits des adhérents exprimés à l'issue des **assises régionales** de septembre 2014. Il tient compte également des orientations que j'ai présentées lors de mon discours d'investiture au Congrès de Deauville.

Quels sont ses principaux objectifs? L'actualité politique et réglementaire reste intense. La Fédération a la volonté de promouvoir les atouts de la gamme des Epl et de son réseau d'adhérents à l'égard des nouveaux champs d'intervention que sont l'Epl hydraulique, les contrats de revitalisation commerciale ou encore le numérique. Il est important aussi de **finaliser la stratégie de gamme** (Sem, Semop, Spl), notamment dans le cadre de la transposition des directives sur les marchés publics et concessions, sur lesquelles il convient de s'appuyer pour sécuriser notre cadre d'intervention.

Les objectifs, souvent techniques, s'inscrivent dans une logique de lobbying importante. Quel rôle y jouez-vous ?Où se joue-t-il surtout ! Sur le terrain, auprès des ministres concernés par les réformes et notamment ceux que je n'ai pas encore rencontrés (ville, transports, numérique), auprès des associations d'élus, des partenaires, des élus parlementaires nationaux et européens. Je prévois aussi des entretiens avec les **présidents de régions** qui, en raison de la nouvelle donne territoriale, pourraient davantage recourir à la réponse Epl pour mettre en oeuvre leurs nouvelles compétences. Il est nécessaire de sensibiliser tous les décisionnaires de l'action publique locale, sans

oublier les élus locaux dans leurs projets de création d'Epl.

Et auprès des Epl ?Toute la Fédération est mobilisée pour les accompagner dans leur projets d'évolution, de diversification, de consolidation. Il s'agira notamment d'accompagner les **Sem immobilières** dans le contexte de reconfiguration des acteurs du logement social, de garantir la pérennité des Sidom, acteurs incontournables des Outre-mer. Il nous faut aussi aider les Epl à s'approprier au mieux l'impact des lois Maptam et NOTRe, tout particulièrement les **Epl départementales** et **franciliennes**. Les adhérents bénéficieront d'une palette d'outils encore plus développés, parmi lesquels 3 **études** sur la contribution à la commande publique, le financement des Epl, le développement économique. Au programme également, des **journées de formation** pour les élus et collaborateurs, par exemple sur la création et la gestion d'une **Semop**, nouvel élément de la gamme dont il faut suivre la croissance. Enfin, un cycle de séminaires est proposé pour accompagner les Epl dans l'obtention de **délégations de services publics**.

Des moments forts ?L'ensemble du plan d'action s'articulera autour de 4 évènements phare : les **60 ans de la Fédération**, fêtés à l'occasion de la **Rencontre nationale** à mi-année, en présence de **Gérard Larcher**, président du Sénat, et de **Pierre-René Lemas**, directeur général de la Caisse des dépôts. La **Conférence des Epl d'Outre-mer** aura lieu en Nouvelle-Calédonie, du 5 au 8 septembre, et le **Congrès** à Marseille, du 11 au 13 octobre. Ces moments forts permettront de réunir la famille des Epl et de renforcer leurs liens entre elles et avec l'extérieur, gages de réussite des actions la Fédération.